

# LA SECTION EUROPEENNE

## ALLEMAND

### AU LYCEE MICHELET



## « REGARDS CROISES FRANCO-ALLEMANDS SUR L'HISTOIRE ET LA CULTURE »

Ouverte en septembre 2009 au Lycée Michelet, la « Section Européenne allemand » s'appuie sur un projet intitulé « Regards croisés franco-allemands sur l'Histoire et la Culture » proposant aux élèves une approche vivante et active de l'enseignement de l'allemand par l'étude de réalités historiques, géographiques, littéraires et cinématographiques, tout en favorisant les voyages ainsi que les échanges individuels et/ou collectifs avec les pays germanophones.

### En classe de 2nde

○ L'inscription en « Section Européenne Allemand » doit faire l'objet d'une demande de la famille sur AFFELNET à formuler comme suit :

<b>Voeu n°1</b>	<b>2nde Générale et Technologique Lycée Michelet / Section européenne allemand</b>
<b>Voeu n°2</b>	<b>2nde Générale et Technologique / Lycée de secteur (soit le Lycée Michelet si vous habitez Vanves, Malakoff ou l'une des rues bi-sectorisées sur Issy-les-Moulineaux)</b>

Demander la 2nde Générale et technologique Lycée Michelet / Section européenne allemand est l'un des rares moyens d'obtenir une affectation au Lycée Michelet quand ce n'est pas le lycée de secteur.

Demander la 2nde Générale et technologique Lycée Michelet / Section européenne allemand ne minimise mais au contraire augmente la probabilité d'obtenir le vœu n° 2 en cas de non affectation en Section européenne allemand, pour les élèves du secteur.

○ En classe de 2nde, l'option « Section Européenne Allemand » bénéficie des horaires d'enseignement suivants :

► **4h (dont 1h dédoublée plus spécifiquement consacrée à l'oral, notamment dans le cadre d'activités en petits groupes) au total ; cela représente un renforcement de 1,25 h de cours d'allemand en plus de l'horaire hebdomadaire plancher de Langue Vivante (fixé à 2,75h) qui permettent :**

**1°) d'entraîner systématiquement les élèves dès la classe de 2nde aux 5 activités langagières (dans l'optique des épreuves de langue communes comptant pour le baccalauréat à partir de la classe de 1<sup>ère</sup>) :**

- compréhension écrite
- compréhension orale
- expression écrite
- expression orale dialoguée
- expression orale en continu

**2°) d'approfondir les connaissances des élèves sur la civilisation des pays germanophones (Allemagne, Autriche, Suisse alémanique, Länder, villes, actualités, extraits de livres et de films en rapport avec les 6 axes du programme de 2nde dont au moins 5 doivent être traités<sup>1</sup>) et de leur permettre de se constituer une solide culture germanique par un accès privilégié à des documents authentiques écrits (qu'ils soient littéraires ou issus de la presse), audios et vidéos ;**

**3°) de proposer un accès privilégié et une préparation intensive à la « certification allemande de niveau B1 » (diplôme franco-allemand reconnu dans toute l'Europe) ;**

<sup>1</sup> Axe 1 : Représentation de soi et rapport à autrui – Axe 2 : Vivre entre générations – Axe 3 : Le passé dans le présent – Axe 4 : Défis et transition – Axe 5 : Créer et recréer – Axe 6 : Les pays germanophones au carrefour de l'Europe

4°) de bénéficier de l'**apport d'un(e) éventuel(le) assistant(e) germanophone qui travaille en priorité avec eux, notamment pour les entraîner à l'expression orale en petits groupes, voire individuellement ;**

5°) de **participer à différents projets tout au long de l'année scolaire** auxquels l'ensemble des professeurs de l'équipe pédagogique particulièrement soudée participe activement ; il est à noter, à cet égard, qu'outre le professeur d'allemand qui fait traditionnellement office de professeur principal de la 2<sup>nd</sup>e « Section Européenne Allemand », plusieurs collègues maîtrisent également la langue cible et/ou témoignent d'un intérêt culturel par rapport à cette discipline ; au nombre de ces projets, citons, dans la mesure du possible :

- plusieurs séances de visionnage de films en allemand (souvent inédits) en VO (sous titrés en français en début d'année, puis en allemand par la suite) autour desquels les élèves sont invités à nouer une réflexion ;
- un **voyage collectif**, à Hambourg en 2024, en commun avec la classe de 1<sup>ère</sup> euro en 2025 et qui nous a conduits en Forêt-Noire avec de nombreuses visites sur le thème «Traditions et Modernité » ;
- la possibilité de participer aux programmes de mobilité « Brigitte Sauzay » (séjour individuel de 3 mois chez un correspondant allemand avec suivi des cours sur place pendant au moins 6 semaines et accueil d'un élève allemand selon les mêmes modalités) ou Voltaire (même principe mais sur une durée de 6 mois) voire à un séjour individuel de 15 jours conventionné par la DAREIC ...

► **1h d'histoire-géographie en allemand pour préparer les élèves à l'épreuve de DNL (Discipline Non Linguistique) au baccalauréat** où sont développés les points du programme de 2<sup>nd</sup>e en rapport avec l'Allemagne.

○ **Public concerné : tout(e) élève germaniste motivé(e) sortant de 3<sup>ème</sup>.**

### En classes de 1<sup>ère</sup> et Terminale

○ **Prolongement naturel, à raison d'1 heure hebdomadaire de DNL (histoire-géographie en allemand), en 1<sup>ère</sup> et en Tale, tous enseignements de spécialité confondus et voyage(s) en classes de 1<sup>ère</sup> euro et/ou de Tale euro dans le cadre d'un projet en droite ligne avec les programmes du « cycle terminal » ; à titre d'exemples les années passées : « Vienne entre Tradition et Modernité » en 1<sup>ère</sup> euro ; « Le port de Hambourg entre Tradition et Modernité », « Munich, les Châteaux royaux et le Mythe Louis II de Bavière » ou « Aix-la-Chappelle, Cologne, Bonn : capitales européennes ? » en classe de Tle euro ou encore « Nuremberg, entre ombres et lumière » en 1<sup>ère</sup> euro ET Tle euro en décembre 2025.**

○ **Au baccalauréat:**

● **obtention possible de la « MENTION EUROPEENNE ALLEMAND »** si l'élève obtient une moyenne de 12/20 en contrôle continu en allemand (le niveau de difficulté étant strictement le même que celui des autres germanistes) et 10/20 à l'épreuve optionnelle orale de « DNL » (Discipline Non Linguistique), c'est-à-dire, pour les élèves du Lycée Michelet : une épreuve orale d'Histoire ou de Géographie en langue allemande qui a lieu dans le courant du mois de Mai de l'année de Tle et est conjointement évaluée par les enseignant(e)s d'allemand et de DNL.

● tous les points au dessus de la moyenne en « DNL » sont versés à l'actif des élèves pour l'obtention des mentions « Passable », « AB », « B » ou « TB ».

### Débouchés après le baccalauréat

○ **Un atout majeur personnel** grâce à l'ouverture sur la culture et l'histoire allemande.

○ **Un atout majeur scolaire et dans la poursuite d'études** grâce à la certification et aux débouchés privilégiés que permet l'obtention de la « **MENTION EUROPEENNE ALLEMAND** » au bac : il existe de nombreuses filières franco-allemandes dans des branches très variées, souvent « sélectives » comme par exemple « Sciences-Po/Paris » où le nombre de nos élèves issus de « Section Européenne Allemand » est en augmentation régulière depuis la création de la Section au Lycée Michelet.

○ **Un atout majeur professionnel** : avec 100 Millions de germanophones, l'allemand est la 1<sup>ère</sup> langue parlée en Europe ; l'Allemagne est le 1<sup>er</sup> investisseur européen en France et le 1<sup>er</sup> partenaire économique de notre pays. Selon les statistiques de Pôle-Emploi, l'allemand est la seconde langue demandée après l'anglais (qui n'est pas un critère sélectif puisque tout le monde est censé le maîtriser) : à titre indicatif, 100 % des commerciaux trilingues (français-anglais-allemand) trouvent un emploi dans les deux mois qui suivent leur entrée sur le marché du travail.